

2012
2013 **5^e ASSISES**
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

OUVRIR
L'HORIZON
EN
LANGUEDOC
ROUSSILLON !

AUTOMNE 2012
Assises thématiques dans
les départements

18 JANVIER 2013
Rassemblement régional
à Montpellier

DU 5 AU 7 MARS 2013
Rassemblement national
à Lyon

11
Energie - Climat

30
Partenariat

34
Santé - Social

48
Sortir!

66
Eau



Convention-cadre régionale EEDD LR

EDITO

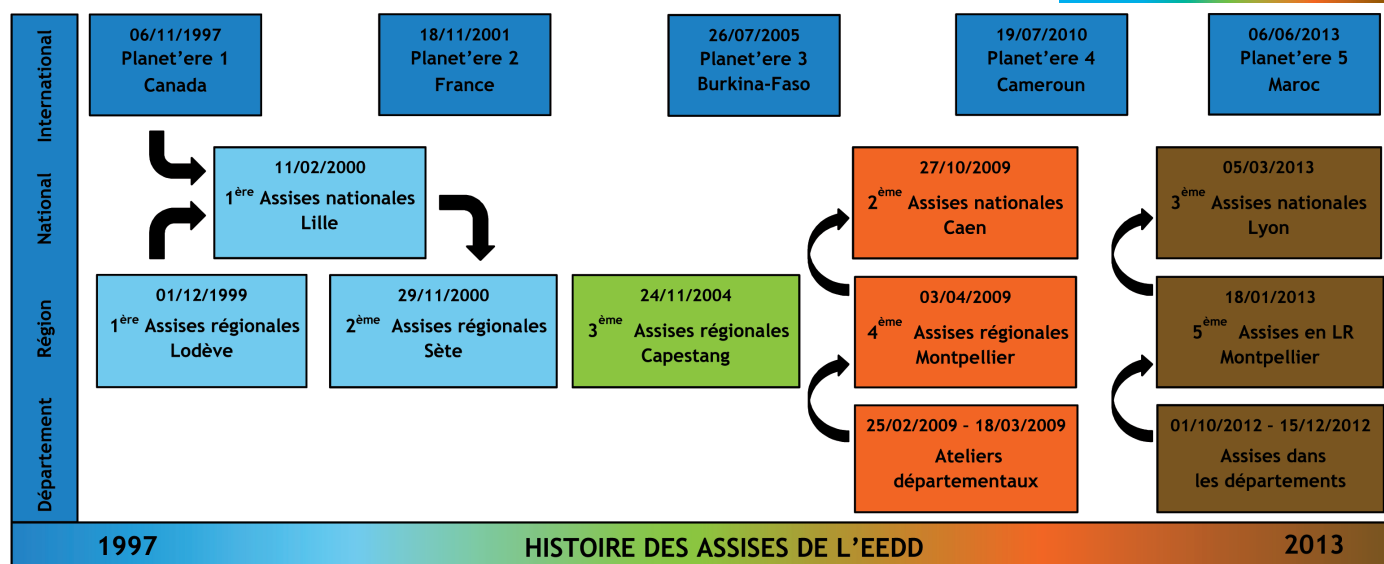
Lors de la présentation de sa feuille de route le 4 juin dernier, Mme Nicole Bricq, alors Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a réaffirmé la nécessité de « replacer les acteurs locaux au centre de la vie démocratique afin d'accélérer l'ancrage du développement durable dans les territoires et de s'appuyer sur les multiples initiatives développées à l'échelle territoriale ».

C'est bien de cela qu'il s'agit, avec les Assises de l'EEDD 2012 / 2013, prenant naissance dans tous les territoires pour aboutir à une phase nationale à Lyon en mars 2013 ; un processus ascendant et participatif, permettant de dégager des stratégies communes pour l'EEDD et de développer le champ des possibles ! Pour cette cinquième édition, l'itinéraire des Assises de l'EEDD en Languedoc-Roussillon nous mènera de département en département et de thème en thème : l'énergie et le changement climatique dans l'Aude ; le partenariat en EEDD entre pouvoirs publics et associations dans le Gard ; les liens entre l'éducation pour la santé, l'éducation à l'environnement et le travail social dans l'Hérault ; l'éducation dans la nature en Lozère ; l'eau dans les Pyrénées-Orientales. Un parcours thématique à travers la région pour rendre compte de la multiplicité d'acteurs et d'initiatives existant dans les territoires mais aussi pour susciter rencontres et réflexions ouvrant de nouvelles portes, de nouveaux horizons.

Les Assises donnent l'occasion à l'ensemble des acteurs de s'exprimer sur l'EEDD et de participer à l'élaboration collective d'une politique partagée. Il s'agit bien de faire un point d'étape et de dégager une vision des enjeux liés au développement de l'EEDD, à chaque échelle de territoire en région Languedoc-Roussillon, avec en ligne de mire, les Assises nationales au printemps 2013.

Un peu d'histoire...

Depuis plus de vingt ans, les acteurs de l'Education à l'Environnement se rassemblent pour que l'EEDD soit prise en compte dans les politiques publiques, mais aussi dans les préoccupations des entreprises et des citoyens.



La naissance d'Assises nationales

1997-2000 : de Montréal à Lille

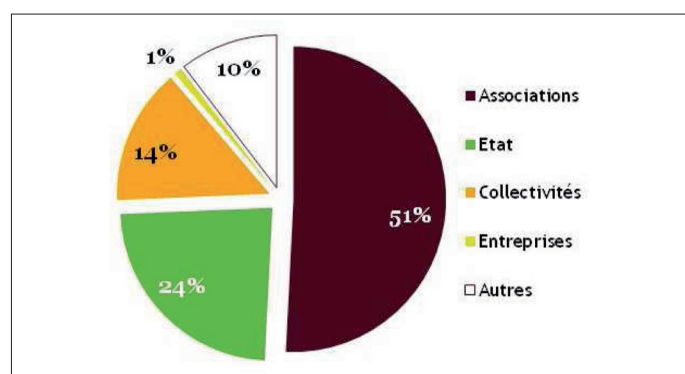
En 1997, une délégation de 70 Français est partie à Montréal participer au premier forum francophone de l'éducation à l'environnement, Planet'ERE 1. De cette dynamique naîtra le Collectif Français pour l'EEDD (CFEEDD).

La première étape marquante de ce collectif fut l'organisation

des premières Assises nationales de l'EEDD en février 2000 à Lille. Elles réunirent 1100 personnes pendant trois jours. Ces participants d'horizons divers se réunissaient pour la première fois autour des problématiques de l'éducation à l'environnement. Ils rédigèrent collectivement le Plan National d'Action pour le développement de l'EEDD, document de référence pour les acteurs de l'éducation à l'environnement dans notre pays.

Les Assises en Languedoc-Roussillon : une implication dès la première heure

1999 et 2000 : premières et deuxièmes Assises en région
Les dynamiques de concertation impulsées par le GRAINE et la convention-cadre ont permis au Languedoc-Roussillon de s'intégrer très rapidement à la démarche des premières Assises nationales de l'EE en 2000. Le GRAINE a ainsi porté l'organisation d'Assises régionales à Lodève en 1999. Des ateliers dont les résultats ont été formalisés en plénière, ont permis de rédiger des propositions à l'Etat et aux collectivités pour nourrir les débats des Assises de Lille. Plus de 250 participants ont contribué à cet événement. Dans la foulée des premières Assises nationales à Lille,



Répartition des participants aux Assises régionales de 1999 selon les « quatre sphères »

le GRAINE a organisé en 2000 les deuxièmes Assises régionales de l'EE à Sète. Ces Assises ont permis de faire le bilan en région des Assises nationales et de préparer la mise en œuvre des recommandations produites.

2004 : troisièmes Assises de l'EEDD en région

En 2004, soucieux de maintenir la dynamique initiée en 1999 et 2000, le GRAINE et ses partenaires ont souhaité organiser des troisièmes Assises régionales. Elles avaient pour titre « De l'éducation à l'environnement (EE) à l'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) ». Ce fut ainsi l'occasion de formaliser le passage sémantique lié à la reconnaissance du développement durable comme un repère sociétal de notre génération. Plus de 300 personnes ont participé à ces troisièmes Assises, qui ont donné lieu à la rédaction d'un Livre Blanc « Etat des lieux, expériences et perspectives » pour l'EEDD en Languedoc-Roussillon.

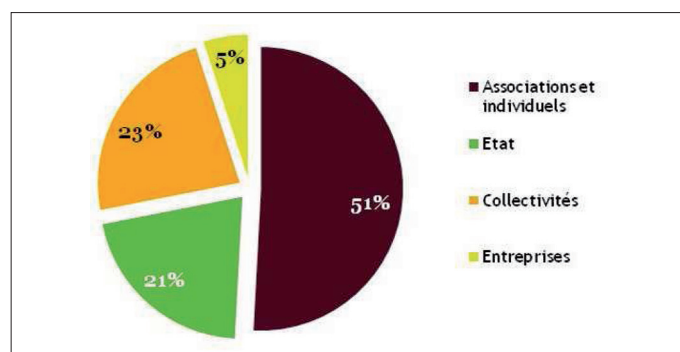
2009 : quatrièmes Assises de l'EEDD en région

Les Assises régionales de l'EEDD ont eu lieu le 3 avril 2009 au Corum de Montpellier. Elles ont été précédées par des ateliers départementaux dans chacun des cinq départements du Languedoc-Roussillon. Chaque atelier a donné lieu préalablement à un travail d'analyse et d'état des lieux de l'EEDD sur son territoire. Notre région a connu lors de ces événements une dynamique de terrain exceptionnelle puisqu'avec 750 participants, les assises en Languedoc-Roussillon ont représenté 15% de la mobilisation nationale ! Les réseaux

départementaux ont produit un compte-rendu et une synthèse des ateliers : ces synthèses sont venues nourrir les débats tenus lors des Assises régionales.

Le point d'orgue des Assises régionales a été la production de la brochure « Bilan des Assises Régionales 2009 – Témoignages et Perspectives ». Cette brochure reprend le contexte des Assises avec des éléments d'état des lieux, puis propose une série de témoignages d'actions utilisées lors des cinq ateliers départementaux et au régional. Enfin, sont déclinés les freins, leviers et perspectives d'action issus des Assises régionales et transmises à Caen au nom du Languedoc-Roussillon. Cette brochure a été distribuée à Caen et envoyée à l'ensemble des acteurs concernés en Languedoc-Roussillon.

Les Assises départementales et régionales ont été coordonnées par la convention-cadre EEDD LR avec l'aide des conseils généraux, et portées de manière opérationnelle par le GRAINE et les cinq réseaux départementaux. Un comité composé de représentants des réseaux territoriaux et des membres de la convention-cadre a piloté au quotidien ces Assises : il s'est réuni 10 fois en 2009 !



Répartition des 750 participants aux Assises de 2009 en Languedoc-Roussillon selon les « quatre sphères »

Caen, du départemental au national

2009 : deuxièmes Assises nationales de l'EEDD

Neuf ans après les premières Assises nationales, les acteurs de la société civile ont souhaité rééditer l'événement pour réaffirmer la nécessité de l'EEDD. Le CFEEDD a alors lancé la préparation des deuxièmes Assises nationales dès 2008. Organisées en 2009 à Caen par le CFEEDD et le Collectif régional d'EEDD bas-normand, ces deuxièmes Assises ont suscité une importante mobilisation des acteurs de l'EEDD des quatre sphères : Etat, collectivités, société civile et entreprises. Au total, plus de 900 personnes y ont pris part pendant trois jours. En prenant en compte les participants aux 65 Assises en territoires organisées en amont, ce sont près de 6000 personnes qui ont participé à la dynamique.

Fort de l'expérience accumulée au cours de l'histoire des Assises de l'EEDD, nous souhaitons construire ensemble une 5^{ème} édition régionale riche en échange et partage, qui fera émerger de nouvelles opportunités pour l'ensemble des acteurs de l'EEDD et leurs partenaires.



Ouvrir l'Horizon!

ASSISES EN TERRITOIRES
DÈS 2012

RASSEMBLEMENT À LYON
DU 5 AU 7 MARS 2013

Les troisièmes Assises nationales EEDD en 2013

Ouvrir l'horizon !

Ce titre a été choisi pour affirmer l'esprit d'ouverture des troisièmes Assises. Une ouverture d'esprit, une ouverture aux autres, venant d'horizons différents... car une vision constructive et collective de l'avenir nous emmènera vers des horizons nouveaux.

La sensibilisation, l'information, la formation, l'éducation, sont reconnues comme moteur du développement durable. Plus qu'un levier, l'éducation doit être une priorité afin qu'elle vienne jouer tout son rôle dans la résolution des enjeux écologiques, économiques et sociaux. C'est pourquoi les acteurs de l'EEDD organisent les troisièmes Assises de l'EEDD : dans toute la France dès 2012 avec les Assises Territoriales et à Lyon, du 5 au 7 mars 2013, avec le rassemblement national.

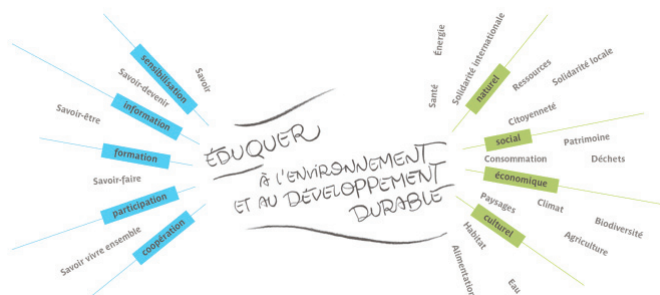
Une vingtaine d'Assises régionales sont en préparation. Un millier de personnes est attendu à Lyon : éducateurs à l'environnement, animateurs, enseignants, élus et techniciens de collectivités, salariés et dirigeants d'entreprises, responsables d'associations, chercheurs... Ils participeront durant trois jours aux ateliers et tables rondes.

Cet événement a pour but de permettre l'élaboration d'un projet stratégique d'actions en faveur de l'EEDD articulée du local au national. L'objectif est qu'émerge un véritable partenariat entre l'État, les collectivités locales, la société civile et les entreprises afin que, grâce à la diversité des compétences, les objectifs liés au développement durable soient réalisés.

Il sera important de mobiliser tous les acteurs de la société pour nous engager sur ce chantier le plus collectivement possible : Ouvrir l'esprit, en se fixant des objectifs, en travaillant ensemble à un projet collectif. Ouvrir le débat, avec des participants issus de toutes les sphères d'acteurs de la société. Ouvrir le champ des possibles, en construisant un projet collectif avec des méthodes participatives et une mise en commun des moyens.

Ouvrons l'esprit !

Les Assises de l'EEDD sont des temps d'échange, de valorisation et de construction de solutions collectives concrètes pour que l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable se développe dans les territoires et au national. Il est temps de réunir à nouveau tous les acteurs de la société pour réfléchir à ces questions et se donner les possibilités d'agir : société civile, collectivités, secteur privé, services de l'Etat, à l'échelon local, régional ou national.



L'enjeu principal, c'est d'élargir le cercle des convaincus ! Les acteurs de l'EEDD en sont persuadés : nous avons encore beaucoup à apprendre les uns des autres pour avancer ensemble, et faire en sorte que l'EEDD devienne un enjeu de société, partagé par le plus grand nombre. Nous souhaitons que chacun puisse se sentir concerné et que l'EEDD ne reste plus l'affaire de quelques-uns pour devenir un enjeu majeur d'utilité sociale.

Les organisateurs des troisièmes Assises de l'EEDD

Les Assises de l'EEDD sont portées par le Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) et le GRAINE Rhône-Alpes, réseau régional pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable. Toutes les informations concernant les Assises nationales sont disponibles sur le site <http://assises-eedd.org>

Dans un esprit de partenariat et de réciprocité, le Groupe d'Organisation des Assises (GOA) associe toutes les sphères d'acteurs de la société (Etat, collectivités, société civile, entreprises) pour construire un projet partagé et pertinent pour tous. Le GOA pilote et assure la co-construction de ce projet. Il est co-animé par le CFEEDD et le GRAINE Rhône-Alpes.

Les Assises 2012 / 2013 en Languedoc-Roussillon

Les journées d'Assises thématiques dans les départements

A l'instar des Assises 2009, chaque département souhaite organiser une journée d'Assises qui sera suivie d'une journée de synthèse régionale. Innovation pour cette édition, ces journées dans les départements ne seront pas construites sur une logique strictement territoriale, mais seront chacune focalisées sur une thématique à enjeux et ouvertes à l'ensemble des acteurs EEDD de la région (et au-delà). Nous proposerons ainsi un « parcours thématique », menant à la journée de synthèse régionale.

Chacune des journées dans les départements sera ainsi organisée d'une manière différente, correspondant d'une part à la thématique en question, d'autre part aux identités de chacun des territoires et des organisateurs. (voir p.6 à 10)

La journée de synthèse régionale

La journée de synthèse régionale sera construite en deux temps. Une partie sera consacrée à un large forum d'échanges ouvert à un maximum d'acteurs. Elle pourra prendre l'ensemble de la matinée, et permettra de réagir à l'évaluation des Assises 2009 ; une certaine frustration avait été exprimée quant au temps consacré à la découverte de projets en région.

L'après-midi sera un moment de bilan et de projection dans l'avenir. Nous commencerons par des retours sur les journées départementales. Ensuite, à partir des recommandations des Assises EEDD 2009, nous ferons un point sur les réalisations de ces quatre dernières années, et nous formaliserons de nouvelles orientations pour les acteurs en région. Ce moment pourra préparer la signature et mise en œuvre d'une nouvelle convention-cadre EEDD LR 2013 / 2018.

Ces principes d'organisation permettent à la fois l'expression de la diversité d'actions au travers des thématiques et l'ancrage des Assises dans les territoires tout en gardant une cohérence régionale.

Gouvernance

Assises nationales 2013 à Lyon

- Groupe d'organisation des Assises (GOA)
- Groupe d'organisation des Assises en Territoires (GOAT) : CCEEDD LR représentée par Région LR et GRAINE LR

Assises EEDD LR 2012 : processus global et journée de synthèse régionale

- Convention-Cadre EEDD LR (Préfecture; Région ; DREAL ; Rectorat ; IUFM/ Montpellier II ; DRAAF ; DRJSCS ; ADEME ; Agence de l'eau RMC ; ONF ; CRDP ; GRAINE), invitation des Conseils généraux du LR

Journées d'Assise : dans les cinq départements

- Comités de pilotage départementaux composés de : Conseil général, réseau départemental, membres ou correspondants de la CCEEDD, ainsi que de tout acteur qui le souhaite par intérêt pour la thématique de la journée ou par inscription sur le territoire départemental

Gouvernance

Le processus global des Assises en région est piloté par la convention-cadre EEDD LR, rejoint par les conseils généraux. La CCEEDD LR participe au pilotage des Assises nationales à travers le Groupe d'Organisateurs d'Assises en Territoires (GOAT).

Les comités de pilotage départementaux seront co-animés par les conseils généraux s'ils le souhaitent, le réseau départemental d'EE et le GRAINE LR ; les deux premiers pour assurer l'ancrage territorial des journées, le troisième pour assurer le lien et la cohérence entre l'ensemble des démarches en région.

Les Comités de pilotage ont besoin de vous !

Vous avez un intérêt particulier pour une des thématiques ? Vous souhaitez vous engager sur votre territoire ? N'hésitez pas, c'est le moment ! Ces Comités de pilotage dans les départements auront pour fonction de coordonner l'organisation de la journée d'Assises. Il leur faudra choisir quelles portes d'entrée seront pertinentes pour le thème, identifier

les enjeux par rapport au territoire et déterminer le format à donner aux échanges. Si vous souhaitez participer, contactez Renaud Leulier (renaud.leulier@grainelr.org) ou votre animateur de réseau départemental.

Objectifs des Assises en LR

Les membres de la convention-cadre EEDD LR se sont concertés pour proposer les objectifs suivants :

- Améliorer la visibilité de l'EEDD et la lisibilité de ses acteurs,
- Faciliter la prise d'initiatives, et le montage de projets éducatifs,
- Mobiliser et impliquer de nouveaux acteurs,
- Préparer la mise en œuvre d'une nouvelle convention-cadre,
- Inciter et faire vivre une gouvernance ancrée sur le dialogue entre tous les acteurs de la société et à toutes les échelles de territoire.

Energie et changement climatique

« Les énergies renouvelables sont inépuisables. Elles ne détruisent pas l'environnement. Elles sont disponibles partout. Leur utilisation facilite la solidarité avec les générations futures. Elles assurent l'avenir de l'humanité. »¹

Pour les Assises dans l'Aude, les acteurs de l'EEDD ont choisi de travailler sur le thème... « Énergie et changement climatique ». Une bonne occasion de prendre la température de nos actions sur ces problématiques.

Eduquer aux solutions

Les scientifiques, relayés par les médias, les ONG et la classe politique, s'accordent à considérer que le changement climatique représente une des principales menaces écologiques, sanitaires, sociales et économiques du XXI^e siècle. Depuis la révolution industrielle, les besoins énergétiques de l'humanité n'ont cessé d'augmenter, et avec eux les émissions de gaz à effet de serre (GES). L'industrie, l'agriculture, les transports, l'habitat... tous les secteurs sont concernés.

Notre planète se révèle plus fragile que nous ne l'imaginions et les effets du changement climatique se font déjà sentir : réchauffement global, multiplication des « accidents climatiques », régression des glaciers, espèces en danger... Et les prévisions pour les décennies à venir s'accordent sur une accélération notable de cette évolution, qui aura alors des conséquences plus marquées.

La lutte contre le changement climatique requiert aujourd'hui des stratégies innovantes pour réduire les émissions de GES et initier la société à des nouvelles pratiques et à des changements culturels.

État, collectivités, associations, entreprises : tous concernés !

Depuis le Sommet de la Terre de Rio, la lutte contre le changement climatique est un objectif prioritaire au niveau international (Protocole de Kyoto) et européen (Paquet Climat-Energie). Au niveau national, la France s'est donnée pour objectif une réduction de 3% de ses émissions de GES par an en moyenne, soit un « facteur 4 » d'ici 2050. Le Grenelle de l'Environnement est venu renforcer cet engagement et doter les collectivités d'outils pour agir localement (les Plans Climats Energie Territoriaux ou PCET). La politique climatique comporte deux piliers complémentaires : l'atténuation – mesures de réduction des émissions de GES – et l'adaptation – mesures pour faire face aux impacts du changement climatique.

Ces politiques identifient l'éducation, l'information, la sensibilisation et la communication comme des enjeux primordiaux afin d'agir efficacement contre le changement climatique. Riches et porteurs, l'énergie et le changement

climatique sont des sujets abordés à travers de nombreuses thématiques : la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, l'habitat, le déplacement, la précarité énergétique, l'aménagement du territoire, l'alimentation, la biodiversité... Par les multiples interrelations qu'elles mettent en évidence, ces problématiques encouragent une approche transversale qui prend en compte toutes les dimensions écologiques, sociales ou économiques, et notamment la participation citoyenne (démocratie et sciences participatives, développement solidaire et responsable...).

Pour une mise en œuvre efficace des dispositifs actuels, il paraît indispensable de favoriser l'interconnaissance des différentes parties prenantes de la sensibilisation à l'énergie et au changement climatique. Les services et agences de l'Etat et les collectivités souhaitent impulser des programmes ambitieux ; les entreprises y concourent avec des procédés techniques innovants ; les associations ont une expérience et un savoir-faire en matière éducative... On constate un enjeu fort lié à un rapprochement entre l'ensemble de ces acteurs pour le développement d'actions conjointes dans les territoires du Languedoc-Roussillon.

Les Assises dans l'Aude permettront d'identifier et de débattre des moyens les plus adaptés pour aborder de manière partenariale les dispositifs techniques et financiers mis en place par l'Europe, l'Etat, la Région, l'ADEME, les Conseils généraux, les collectivités locales et ainsi promouvoir la place d'actions éducatives dans ces programmes.

Quelles pédagogies pour l'éducation à l'énergie ?

Au-delà d'une meilleure appropriation des dispositifs existants, il semble également nécessaire de travailler collectivement à la définition des approches pédagogiques les plus pertinentes pour aborder ces sujets complexes. Comment sensibiliser aux menaces réelles tout en évitant le catastrophisme ? Comment se baser sur une compréhension des phénomènes scientifiques sans être austère ou inaccessible ? Comment susciter l'engagement de chacun, éviter la lassitude ou le sentiment d'impuissance ? Les Assises dans l'Aude seront un moment d'échanges et de construction collective permettant de favoriser l'élaboration d'une culture commune en termes d'éducation à l'énergie et au changement climatique, de repérer les manques en termes d'outils ou de savoir-faire et de dégager des pistes pour l'innovation pédagogique.

1. Hermann Scheer

Etre en partenariat pour un projet EEDD

« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat. »¹

Lors de ces Assises dans le Gard, les Acteurs de l'EEDD s'intéresseront aux différents types de relations partenariales et contractuelles qui lient associations d'éducation à l'environnement et organismes publics et clarifieront l'impact qu'ont ces relations pour l'intérêt général.

Trente ans d'éducation à la nature et à l'environnement

L'animation nature a pris son essor dans les années 1960, menée par des passionnés bénévoles. Les premiers professionnels apparaissent dans les années 1970 et 80, employés par des associations précurseurs. L'éducation « par » et « pour » la nature vont se rejoindre ; les activités et moyens pédagogiques se diversifient. A la fin des années 1990, le « développement durable » confirme les notions d'écocitoyenneté et de démocratie participative.

L'EE a ainsi été inventée au quotidien par des acteurs citoyens issus de l'éducation populaire, de l'animation socioculturelle et sportive, du tourisme et développement local, de l'agriculture et de la protection et gestion de l'environnement. Ils se sont organisés dans un cadre associatif leur permettant de créer et de développer des projets éducatifs d'intérêt général et à partir duquel ils ont su construire des partenariats de projets avec leurs interlocuteurs institutionnels.

Légitimité républicaine d'une part, légitimité citoyenne d'autre part, les projets d'EEDD se co-construisent dans le cadre d'une concertation territoriale permanente entre pouvoirs publics et associations, et sont le fruit d'une rencontre entre deux projets d'intérêt général. Ainsi, depuis plus de trente ans, les relations contractuelles entre associations d'EE et collectivités se basent sur une pratique du partenariat et reposent juridiquement sur le régime de la subvention.

Le développement de la commande publique en EE

Aujourd'hui, une forte dynamique territoriale se développe pour l'EE. De plus en plus de collectivités locales se mobilisent directement sur cet enjeu et souhaitent engager des programmes d'action – que ce soit à l'échelle de la commune, de l'intercommunalité ou à celle de plus grands territoires. De manière parallèle à cet élan, nous observons une augmentation des procédures relevant de la commande

publique, au détriment des subventions. D'autre part, les organismes publics, de par leurs obligations de gestionnaires des fonds publics, sont tenus de respecter les dispositifs contraignants de « commande publique » renforcés depuis 2004. Cela se matérialise par l'émergence d'appels d'offres dans le domaine de l'EE.

D'une part, on constate une faible maîtrise des outils contractuels par les parties prenantes – la rédaction des conventions entre partenaires est parfois très ambiguë et prête à confusion. D'autre part, le contexte juridique ne constitue pas un cadre toujours lisible et délimitant deux champs bien distincts de contractualisation. Cette zone d'incertitude joue en défaveur du régime de la subvention et de constructions partenariales durables – notamment pour des actions locales. Les conséquences directes de la commande publique telle qu'elle est imposée par le code des marchés publics aux collectivités lorsqu'elles sont à l'initiative des projets, portent sur la pérennité et la qualité des projets, sur les dynamiques de travail en réseaux d'acteurs (jusque-là) non concurrentielles, sur la diversité des acteurs mobilisés dans les territoires, ainsi que sur le cadre juridique et fiscal des associations d'éducation à l'environnement.

Construire des perspectives pour consolider des partenariats durables

C'est bien la volonté politique, de part et d'autre, qui permet de rester dans la pratique du partenariat. Les commandes publiques – qui sont, par définition, des actes unilatéraux – atténuent fortement le dialogue civil entre associations et collectivités. Or la qualité de ce dernier est la garantie de l'innovation sociale que souhaitent encourager les pouvoirs publics, dans une logique de projet partagé. La construction de réponses collectives aux besoins sociaux et environnementaux est un des socles de la démocratie participative et du développement durable. Comment pouvons-nous ainsi favoriser le dialogue entre parties prenantes et l'élaboration conjointe de projets en EEDD, tout en respectant les cadres juridiques nationaux et européens ?

1. Kofi Annan

Santé, environnement et social

« Pour approfondir la médecine, il faut d'abord considérer les saisons, connaître la qualité des eaux, des vents, étudier les divers états du sol et le genre de vie des habitants. »¹

La santé et l'environnement, des concepts qui se croisent

Une attention croissante est accordée aux problématiques reliant santé et environnement. Face à cela, les acteurs de la santé comme les acteurs de l'environnement se questionnent sur les leviers d'actions possibles et sur les démarches éducatives conjointes qu'ils peuvent mettre en place.

La santé environnement se situe à la frontière de deux champs thématiques traditionnellement disjoints. Cette particularité rend son étude complexe mais confirme la nécessité d'appréhender simultanément ces deux composantes et d'en clarifier les contours.

Parmi les acteurs éducatifs de terrain coexistent différentes approches de la santé environnement. Certains font correspondre ce domaine aux risques que l'environnement fait peser sur la santé. D'autres vont plutôt l'appréhender par l'aspect social, la solidarité et le fait que tous ont droit à un environnement sain. Enfin, d'autres encore perçoivent la santé environnement comme un facteur de lien social et donc de « bien-être ». Ces diverses approches nécessitent d'être croisées et partagées, afin d'en identifier les complémentarités.

L'environnement comprend la nature mais ne s'y limite pas, il concerne également le milieu physique dans un contexte social, économique et culturel. Il est couramment défini comme le milieu dans lequel vivent les individus et évoque les lieux et les conditions de vie. Cette approche rejoint celle de la santé : on constate souvent que l'amélioration de la santé est liée à de meilleures conditions de vie et à un meilleur environnement. La santé résulte donc en partie d'une interaction constante entre l'homme et son milieu.

Pour les acteurs de l'éducation pour la santé, cette vision élargie des liens entre santé et environnement se traduit par la nécessité de faire évoluer une approche, classiquement centrée sur l'état individuel des personnes, en intégrant une dimension de responsabilité collective des impacts de l'environnement sur la santé. De l'autre côté, les acteurs de l'EEDD intègrent dans leurs projets des objectifs éducatifs liés à une amélioration de la santé grâce à une meilleure connaissance de l'environnement. Ils abordent souvent le thème de la santé à travers l'entrée alimentation. L'air, le bruit et l'eau sont aussi des thématiques porteuses du lien entre santé et environnement.

Avec l'émergence du Réseau régional éducation santé environnement, se dessine une volonté d'aller plus loin afin de dépasser les entrées thématiques pour aborder de manière transversale les enjeux de la santé environnement. Ce réseau a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs éducatifs concernés pour décroiser les sphères de la santé et de l'environnement afin de construire un socle pédagogique commun et de mutualiser les savoir-faire. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de la mise en place du Plan Régional Santé Environnement 2 (PRSE2).

L'environnement, un facteur social de la santé

Les inégalités sociales de santé ne peuvent être expliquées uniquement par des facteurs individuels : le rôle des déterminants sociaux prend ici tout son sens. Dans ce contexte, il est opportun de positionner l'environnement et les nuisances/les bienfaits qu'il peut entraîner comme un déterminant social de la santé. Cette manière d'aborder la santé environnement permet de mettre en exergue les relations avec l'ensemble des autres facteurs sociaux influant sur la santé. D'autre part, on observe des phénomènes de cumul d'inégalités environnementales et sociales dans certaines zones et auprès de certains groupes de population. Ce constat doit guider les actions à mettre en œuvre et permettre de travailler auprès de ces publics en priorité.

Pour un travailleur social, accompagner une personne c'est aussi l'aider à connaître l'environnement administratif et culturel sur lequel cette dernière va pouvoir s'appuyer. Les travailleurs sociaux peuvent participer à l'amélioration de la qualité de l'environnement ainsi que celle de la santé physique et psychologique de la population. Ils sont un atout pour le développement durable par leur connaissance du territoire et de ses habitants.

Le rapprochement de ces trois sphères (santé-environnement-social) fait émerger de nombreuses questions : Comment sensibiliser aux questions de la qualité du cadre de vie et aux impacts de celui-ci sur la santé ? Comment intégrer les questions de santé environnement dans les réflexions liées à la précarité ? Comment développer la dimension sociale au sein du nouveau réseau « santé environnement » ? C'est autour de ces questions que nous proposerons aux parties prenantes des trois champs de se rassembler lors d'une journée Assises dans l'Hérault.

Sortir ! Eduquer dans la nature

« La rencontre fréquente avec la nature qui nous entoure, la découverte directe – sans écrans ni média – du vivant dans sa richesse et sa complexité ainsi que les émotions, la conscience, les connaissances et les attitudes que cette rencontre suscite, nous semblent plus que jamais indispensables à l'éducation et à l'épanouissement de la personne en ce début de XXI^{ème} siècle, à sa prise de conscience des enjeux environnementaux. »¹

Une pratique à développer pour nos territoires

La formidable richesse « du dehors », de la nature pour l'éducation et l'épanouissement de l'enfant et de l'adulte doit à nouveau être affirmée, démontrée, portée, rendue lisible au plus grand nombre, à nos responsables politiques... et aux éducateurs, enseignants, animateurs. En effet, le contact avec les éléments naturels, avec son territoire, permet à la fois la connaissance et l'appropriation de celui-ci pour mieux le protéger. La préservation des espaces naturels et la responsabilisation face à ce patrimoine naturel passent inévitablement par les pratiques d'éducation à la nature, l'accès même au milieu, à notre espace collectif.

L'animation pédagogique des sites Natura 2000, les programmes de découverte des Espaces Naturels Sensibles, l'accompagnement de la préservation de la ressource en eau (Contrat de rivière, SAGE), l'incitation aux pratiques agri-environnementales, sont autant d'outils pour les territoires favorisant cet accès à la nature et rendant possible une appropriation « du dehors ». Il semble que la Lozère est un emblème rappelant cette nature, ce cadre de vie exceptionnel, ces grands espaces. La présence d'un Parc National, le classement à l'UNESCO des Causses et des Cévennes, la création du PNR de l'Aubrac, sont là pour affirmer une qualité environnementale ; terrain de découverte exceptionnel reconnu par tous (touristes, sportifs et acteurs de pleine nature...). Nous pouvons constater que les séjours de classes vertes ou les séjours « Nature » sont en baisse ces dernières années et pourtant le cadre de vie est toujours là.

Dans les territoires préservés, comme la Lozère, les politiques publiques visent à embellir cet atout au travers de la qualité de vie, de l'accueil, d'activités de pleine nature et d'espace préservés, sauvages. Mais que seraient ces territoires sans une gestion écologique de ces milieux, sans la mise en place de politiques de valorisation et de préservation de ces espaces ? Dans le cadre scolaire, la réglementation rend de plus en plus difficile la mise en place de projets à l'extérieur

de l'école et notamment dans la nature. Les financements sont souvent orientés sur le développement durable qui tend à privilégier les thèmes des déchets et de l'énergie par rapport à celui de la nature et de la biodiversité.

Pourtant, les enseignants, pédagogues, éducateurs et formateurs, savent bien que les vocations, les étincelles dans les yeux des enfants et les souvenirs naissent les pieds dans le terrain, en se confrontant aux éléments, en apprenant dehors.

Immerger les enfants dans la nature était un des objectifs des Collégiales. Ce rassemblement de 900 collégiens lozériens consistait à rendre autonomes des groupes d'enfants sur des sentiers tout en participant à des ateliers pédagogiques en pleine nature. Pas un seul de ces collégiens n'a oublié cette journée de « liberté » en pleine nature. D'autres enfants, ayant plus simplement vécu une animation sur des pelouses à orchidées reviennent fiers d'avoir expliqué à leur famille la fragilité de ces plantes et pourquoi elles sont protégées.

Malgré les dispositifs départementaux de soutien aux projets d'EEDD (CEEL, JDEE, Fête de l'eau pour la Lozère) les constats que nous faisons traduisent une baisse de l'immersion en milieu extérieur dans les pratiques éducatives. Le nombre de classes se rendant dans les centres d'accueil a fortement baissé ces dernières années, certains étant contraints de fermer leurs portes. Par ailleurs, peu d'élèves connaissent sur le bout des doigts la nature qui entoure leur école, un patrimoine qui gagnerait à être mis en valeur : la biodiversité ordinaire ou de proximité.

De plus, les acteurs de la pleine nature et de la découverte de l'environnement (guide, accompagnateur, éducateur, formateur ...) ont de plus en plus de difficultés à exercer leur profession soit pour des raisons d'accès à la nature soit par la baisse des activités. Comment remettre au goût du jour les métiers de la découverte de l'environnement ?

Entrées pédagogiques

Ces Assises seront l'occasion de (re)définir ensemble les enjeux de cette Éducation Nature Environnement ancrée dans le contact direct avec le terrain. En effet, elles nous permettront d'échanger sur nos pratiques, de valoriser les actions existantes et le territoire. Ces Assises alimenteront la réflexion sur la construction d'une véritable politique d'éducation à la nature, facteur d'une prise de conscience environnementale, sociale et éducative. Comment promouvoir le support nature dans les pratiques éducatives ? Comment lever les difficultés réglementaires et développer des partenariats qui favorisent une éducation dehors ? Comment favoriser un ancrage territorial de l'EEDD ? Quels sont les liens avec les collectivités locales et les politiques publiques ? Autant de questions qu'il sera nécessaire d'aborder lors des Assises en Lozère.

Eduquer à l'eau

« Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte sans te connaître. Tu n'es pas nécessaire à la vie : tu es la vie. Tu nous pénètres d'un plaisir qui ne s'explique point par les sens.(...) Tu es la plus grande richesse qui soit au monde, et tu es aussi la plus délicate, toi si pure au ventre de la terre. Tu n'acceptes point de mélanges, tu ne supportes point d'altération, tu es une ombrageuse divinité... Mais tu répands en nous un bonheur, infiniment simple. »¹

L'eau sous pressions

En Languedoc-Roussillon, quatre constatations simples permettent de cerner les enjeux concernant la gestion de la ressource en eau pour les prochaines décennies :

- une croissance démographique forte, donc une augmentation de la demande en eau potable et une augmentation des rejets,
- une baisse des apports d'eau (pluie et neige) liée au changement climatique,
- une augmentation des besoins due à la hausse de température,
- des contraintes réglementaires supplémentaires sur les prélèvements dans les cours d'eau et les nappes phréatiques.

Ces constats établis, certains territoires du Languedoc-Roussillon ne pourront pas couvrir à terme leur besoin en eau ou maintenir la qualité des eaux de surface.

Le partage de la ressource n'en sera que plus difficile, alors même qu'il est déjà aujourd'hui sujet à de nombreux intérêts divergents.

Or l'eau est un bien commun, indispensable à la vie quotidienne comme à de nombreuses sphères d'activité économique ; elle est aussi un des facteurs nécessaires au bon fonctionnement des milieux naturels.

Il émerge donc le besoin d'une plus grande concertation entre les acteurs de la gestion de l'eau, et plus spécifiquement sur la réalisation d'économies importantes dans la consommation d'eau.

L'appropriation des questions relatives à l'eau par le grand public constitue une opportunité, un enjeu fort à développer pour l'EEDD. Par conséquent, les actions de sensibilisation et de formation à une gestion concertée de la ressource – favorisant une utilisation économe de l'eau et la protection des milieux aquatiques – constituent un objectif prioritaire.

Les bons outils à la bonne échelle

Le territoire des Pyrénées-Orientales possède des caractéristiques particulières en matière de ressources en eau :

- il constitue pratiquement à lui seul un même « bassin versant » ;
- il possède un héritage patrimonial ancien constitué de 3000 km de canaux et de quatre grands ouvrages de stockage ;
- les nappes d'eau souterraines de la plaine du Roussillon et les formations calcaires des Corbières contiennent des réserves importantes.

La gestion et le contrôle de la ressource en eau sur un territoire sont un exercice délicat. Le fait d'organiser la gestion de la ressource en eau à l'échelle d'un bassin versant permet d'associer la gouvernance à un cadre géographique visant à une meilleure vision globale des besoins. Le bassin versant semble être l'échelon idéal pour une gestion rationnelle de l'eau, dans le cadre d'une concertation rassemblant l'ensemble des acteurs locaux. Le partage du territoire français entre les différentes Agences de l'eau est d'ailleurs basé sur ce principe d'organisation.

A l'échelle du Languedoc-Roussillon, la quasi-totalité des bassins versants est gérée par des structures en charge de démarche de planification locale (SAGE ou contrat de rivière).

En Languedoc-Roussillon, la dynamique de gestion locale représente un atout. Les actions de restauration ou de maintien du bon état des eaux ainsi que les actions d'éducation et de sensibilisation peuvent s'appuyer sur des réseaux territoriaux d'acteurs spécialisés assez développés.

Entrées pédagogiques

L'eau constitue un thème d'étude très large qui permet une approche globale de l'écosystème : le cycle naturel de l'eau, l'eau dans le façonnement du paysage, l'eau et la vie, les crues, le bassin versant, la trame bleue... Les usages de l'eau peuvent également être traités : cadre technique et financier de l'eau, acteurs de l'eau, organisation de la gestion de l'eau... Conjointement à leurs partenaires publics, les acteurs éducatifs mènent de nombreux projets sur l'ensemble des territoires. Ainsi, supports audio et vidéo, maquettes, malles pédagogiques, jeux de rôles, expositions participent en grand nombre à ce qu'il convient d'appeler une véritable éducation à l'eau.

Comment éduquer à la thématique « eau » ? Comment faire prendre conscience de la valeur de cette ressource ? A quels publics s'adresser ? Quels outils et méthodes pouvons-nous utiliser et quelles structures peuvent apporter leur soutien dans le montage de projets autour de ce thème ? Avec quels leviers financiers et moyens humains répond-on à la demande d'EEDD ? Les outils existants sont-ils pertinents par rapport aux enjeux, aux contextes locaux, aux différents publics ? Comment aborder ce thème de matière transversale avec l'ensemble des parties prenantes ?

1. Saint-Exupéry, *Terre des Hommes*, 1939

2012
2013 5^{èmes} ASSISES
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

OUVRIRE
L'HORIZON
EN
LANGUEDOC
ROUSSILLON !

AUTOMNE 2012
Assises thématiques dans
les départements
18 JANVIER 2013
Rassemblement régional
à Montpellier
DU 5 AU 7 MARS 2013
Rassemblement national
à Lyon

- 11 Energie - Climat
- 30 Partenariat
- 34 Santé - Social
- 48 Sortir!
- 66 Eau

2012
2013 5^{èmes} ASSISES
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

OUVRIRE
L'HORIZON !

66
Assises dans les Pyrénées-Orientales
Eduquer à l'eau
Perpignan - 24 octobre 2012

2012
2013 5^{èmes} ASSISES
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

OUVRIRE
L'HORIZON !

34
Assises dans l'Hérault
06 novembre : Santé-social
07 novembre : EEDD dans l'Hérault
Montpellier

2012
2013 5^{èmes} ASSISES
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

OUVRIRE
L'HORIZON !

48
Assises en Lozère
Sortir!
Eduquer dans la nature
Balsièges - 28 novembre 2012

2012
2013 5^{èmes} ASSISES
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

OUVRIRE
L'HORIZON !

30
Assises dans le Gard
Etre en partenariat
pour un projet EEDD
Nîmes - 04 décembre 2012

2012
2013 5^{èmes} ASSISES
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

OUVRIRE
L'HORIZON !

11
Assises dans l'Aude
Energie et
changement climatique
Carcassonne - 11 décembre 2012

2012
2013 **5^{es} ASSISES**
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les partenaires de la Convention-Cadre de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD), les conseils généraux et les réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement se sont associés pour organiser les 5^{èmes} Assises de l'EEDD en Languedoc-Roussillon. Les Assises sont des temps d'échange, de valorisation et de construction collective. Elles permettent à l'ensemble des acteurs, aux différentes échelles de territoires, de s'exprimer sur la question de l'EEDD et de participer à l'élaboration collective d'une politique partagée. Il s'agit bien de dégager une vision des enjeux liés au développement de l'EEDD en Languedoc-Roussillon. Conçues comme un parcours thématique à travers la région, ces Assises nous mèneront d'abord de département en département puis à une journée régionale à Montpellier le 18 Janvier et enfin au rassemblement national de Lyon du 5 au 7 mars 2013.

Ce dossier fournit au lecteur des éléments de contexte essentiels à la compréhension du processus global des Assises 2012-2013. Il permet à chacun de saisir l'enjeu des thématiques qui seront débattues à l'automne 2012 dans les cinq départements.

Venez nombreux !

CONTACT/INSCRIPTION

GRAINE Languedoc-Roussillon

Carré Montmorency
474, allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier

Renaud Leulier

Par téléphone : 04 67 06 77 47
Par mail : renaud.leulier@grainelr.org

Inscription

Sur le site : www.cceedd-lr.org/assises-eedd2012-2013



ORGANISATION

Les 5^{èmes} Assises de l'EEDD en Languedoc-Roussillon
sont organisées par :

